



BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

La réinscription est obligatoire chaque année.

FICHE A RETOURNER A LA MAIRIE A PARTIR DU 24 AOÛT 2020

ANNEE 2020-2021

ENFANT -

NOM = Prénom =

Né (e) le à

Ecole Maternelle

Ecole Blaise CHARLUT

Ecole Marcel GRILLON

Choix d'un menu : ne cocher qu'une seule case.

Menu «STANDARD»

Menu « SANS PORC »

Allergie alimentaire :

Oui

Non

Si oui, préciser l'allergie :



Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée à la direction de l'éducation.

L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la direction de l'éducation.

N° ALLOCATAIRE CAF

N° SECURITE SOCIALE

QUOTIENT FAMILIAL

RESPONSABLE DU FOYER DE L'ENFANT

NOM = Prénom =

Adresse =

Produire une copie de justificatif de domicile de moins de 2 mois

Code postal = Ville =

Téléphone =/.....

mail :@.....

Téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence ou téléphone sur le lieu de travail

..... ou N°

Le prix du repas est fixé à 2.80 au 1^{er} janvier 2019

Les parents s'engagent à respecter le règlement du restaurant scolaire de La Réole.



Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2020-2021 ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes

A LA REOLE le.....

Signatures des parents,
ou des responsables légaux

Signature de la Mairie

Toute modification de ce bulletin devra être signalée à La Mairie de LA REOLE